

08/12/2022
17:09:09

Nos/Réf : 6695RHO1222ADS
Terranota / Reynard Rhône

Collab. : Adresse Générale
Vos/Réf : 20220018 - CEGC/ [REDACTED]
21382GRAF1222RHO

Pro/Acq : [REDACTED]
Adresse : 48 Rue de COURT
ANGLEFORT (01350)
Ref Cad : C 3073, C 4627, C 4832 pour 1744m2

- Mutation d'un ensemble bâti ou non-bâti sans modification de son état.
- Ce document est établi sous la seule responsabilité de son signataire.
- Il n'a pas pour objet de déterminer les règles de constructions et ne remplace pas le certificat d'urbanisme.
- Les renseignements concernant l'alignement ne peuvent se substituer à l'arrêté d'alignement délivré par le maire ou l'équipement.

Documents d'urbanisme	Zone(s)	Droit de préemption
PLUi approuvé le 25/02/20 (Der. MAJ. le 22/03/21; Der. Mod. Simp. le 09/11/21)	UH1	Droit de préemption urbain SIMPLE

1 - Droit de préemption

DPU simple (L211-1 à L211-2 du CU)

2 - Servitudes d'Utilité Publique

Néant

3 - Servitudes d'Urbanisme

Est situé dans une commune où la Loi Montagne s'applique

N'est pas concerné par un alignement (limites actuelles de la propriété)

N'est pas concerné par un emplacement réservé

N'est pas concerné par une marge de recul

4 - Opérations

Néant

5 - Environnement

Est situé dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) : Type II

N'est pas situé dans un parc naturel régional

N'est pas situé dans une zone de protection Natura 2000

6 - Observations, prescriptions particulières et autres

Est situé dans une zone de sismicité : Modérée (3)

Est situé dans une zone à potentiel Radon : Zone 1 (faible)

Est situé dans une zone de retrait-gonflement des sols argileux : Aléa faible

N'est pas situé dans une zone contaminée par les termites ou susceptible de l'être à court terme : La zone n'étant pas délimitée par un arrêté préfectoral

N'a pas voté la taxe communale forfaitaire sur les cessions de terrains nus (art.1529 du CGI)

N'est pas situé dans une zone contaminée par les mérules ou susceptible de l'être à court terme : Cette zone n'étant pas délimitée par un arrêté préfectoral

Lettre de Renseignements d'Urbanisme

08/12/2022
17:09:09

A Annecy, le jeudi 08 Décembre 2022

COPIE ORIGINALE CERTIFIÉE



Nos/Réf : 6695RHO1222ADS
Terrannota / Reynard Rhône

Vos/Réf : 20 [REDACTED]
21382GRAF1222RHO

Adresse : 48 Rue de COURT
ANGLEFORT (01350)

Ref Cad : C 3073, C 4627, C 4832 pour 1744m2

Zone(s)

UH1 : Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de faible à moyenne densité.

1 - Droit de préemption

DPUS : Il s'agit d'une faculté permettant à une collectivité d'acquérir un bien en priorité, afin de répondre à des objectifs d'intérêt général.

2 - Servitudes d'Utilité Publique

Néant

3 - Servitudes d'Urbanisme

Loi Montagne : Relative au développement et à la protection de la montagne a un caractère de loi d'aménagement et d'urbanisme. Elle tente d'établir un équilibre entre le développement et la protection de la montagne.

4 - Opérations

Néant

5 - Environnement

ZNIEFF : Elles n'ont pas de statut juridique particulier. S'agissant d'un inventaire, elles alimentent la base de données du réseau Natura 2000. Il en existe deux types : Type I (superficies réduites, abritent au moins une espèce et/ou un habitat rare ou menacé) ; Type II (grands ensembles naturels riches, ou peu modifiés). Elles doivent être notifiées dans le dépôt des permis de construire et d'aménagement.

6 - Observations, prescriptions particulières et autres

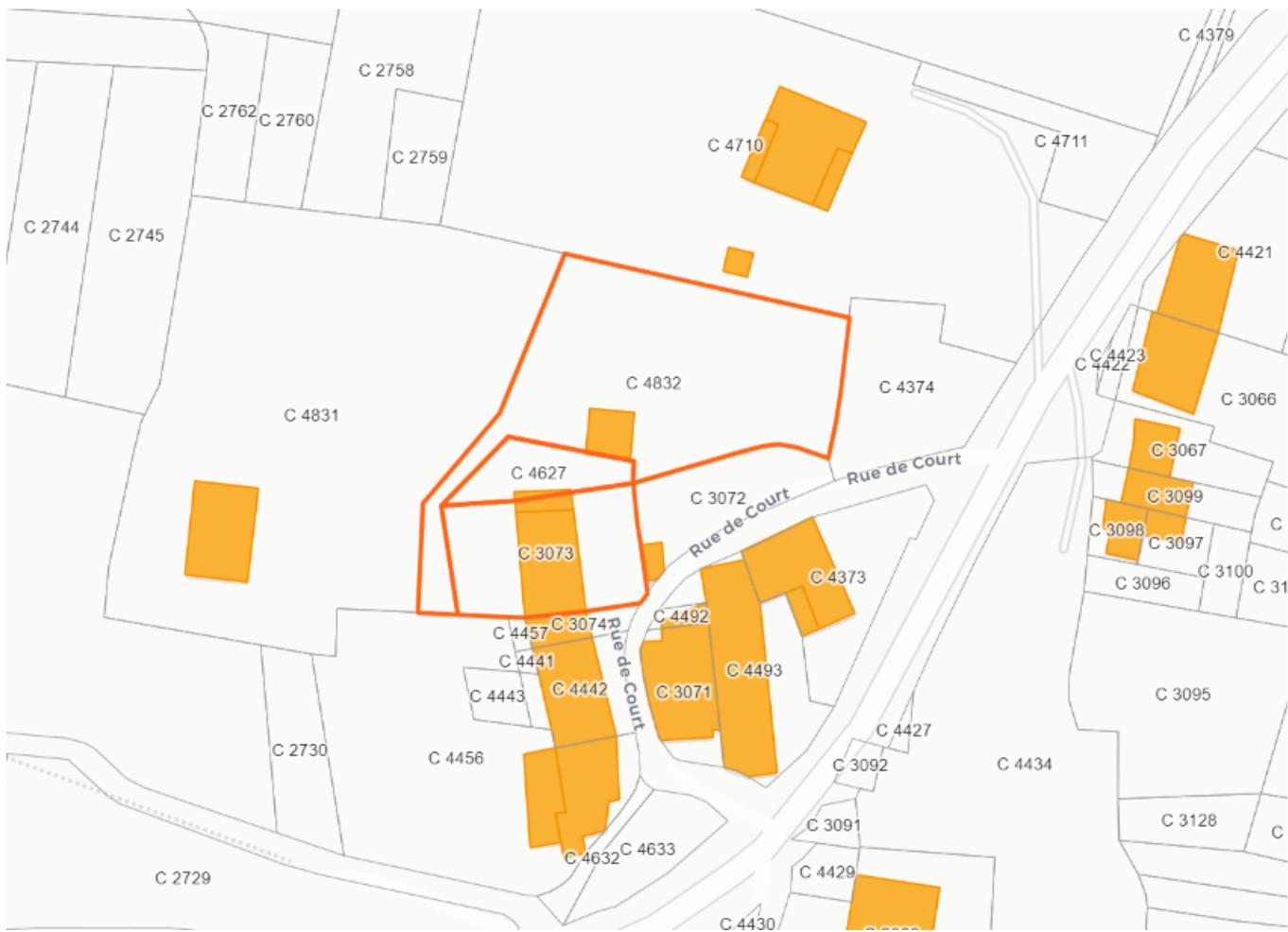
Sismicité : Le zonage divise le territoire national en 5 zones de sismicité : Zone 1 où il n'y a pas de prescription particulière ; Zones 2 à 5, où les règles de construction parasismiques sont applicables aux bâtiments et infrastructures.

Radon : Il s'agit d'un gaz radioactif d'origine naturelle. Une cartographie du potentiel radon classe les communes en 3 catégories (1 : faible, 2 : moyen, 3 : fort). Une vigilance est demandée pour mettre en place des mesures d'étanchéité et de renouvellement de l'air intérieur.

Retrait-Gonflement des sols argileux : Ils ont la capacité à prendre ou perdre du volume selon les intempéries ou les périodes de sécheresse. Ces variations peuvent être suffisamment importantes pour endommager les bâtiments.



Nos/Réf : 6695RHO1222ADS
Terranota / Reynard Rhône
Vos/Réf : 20220018
Adresse : 48 Rue de COURT
ANGLEFORT (01350)
Ref Cad : C 3073, C 4627, C 4832 pour 1744m2



Parcelles

48 Rue de COURT 01350 ANGLEFORT

INSEE	Préfixe	Section	Numéro	Contenance	Lieu-dit
01010		C	3073	428	
01010		C	4627	152	
01010		C	4832	1164	